



PÉTITION ADRESSEE AU PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Monsieur le Premier ministre,

Les 29^e Jeux olympiques s'ouvriront le 8 août 2008 à Pékin. En 2001, l'attribution à la Chine de cette grande manifestation sportive et universelle s'était accompagnée de la part des autorités chinoises de promesses et d'engagements répétés en faveur du développement des droits humains. Or depuis, ces promesses ne sont pas tenues : les violations des droits humains perdurent et s'aggravent. En février 2001, la Chine a ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels de l'ONU, mais en 2005, le Comité en charge d'examiner le rapport présenté par la Chine, suite à cette ratification, «regrette l'interdiction» par la Chine «du droit de s'organiser et de s'affilier à un syndicat indépendant» et la «prie instamment» d'amender la loi sur les syndicats afin de permettre aux travailleurs de constituer des syndicats indépendants, en dehors de la structure de la Fédération des syndicats de Chine. Cette dernière constitue la seule organisation autorisée de défense des intérêts des travailleurs. Depuis 1949, elle est sous le contrôle du Parti communiste chinois et ne sert qu'à relayer la politique du gouvernement. De plus, la législation est constituée de lois prohibitives créant une situation qui aboutit à faire des travailleurs chinois les premières victimes de cet état de fait. Ces derniers ne bénéficient ni du droit de grève ni d'une rémunération décente, ils n'ont aucune protection sociale ni aucun recours pour s'opposer aux employeurs.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour libérer tous les syndicalistes emprisonnés et pour permettre aux travailleurs d'exercer de manière libre et entière leur droit à la liberté d'expression et d'association, notamment le droit de former des syndicats indépendants et d'organiser des manifestations pacifiques sans avoir à craindre l'emprisonnement, la détention ou la torture.

Veillez faire en sorte que les Jeux Olympiques de 2008 ne soient pas ternis par des atteintes aux droits humains. Respectueusement.

<i>Nom</i>	<i>Adresse</i>	<i>Signature</i>

**A retourner avant le 25 juin 2008
CFDT, Service international et Europe
4, boulevard de la Villette
75019 Paris**